

édito

Le Conseil municipal a voté mi-avril le dernier budget du mandat que vous lui avez confié en mars 2014. Fidèle à ses engagements, il trouve sa traduction autour de trois orientations prioritaires :

- LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION ÉDUCATIVE :

Notre participation à ce service progressera de 15% représentant pour la première fois plus de 53% de nos impôts communaux. C'est notre devoir premier. Cet investissement se doit d'être durable, nous le devons à nos enfants, tout autant qu'à nos collaborateurs qui au quotidien en assurent le bon fonctionnement.

- RÉHABILITATION DU CENTRE BOURG HISTORIQUE :

Ce projet, qui entrera dans sa première phase opérationnelle sur le dernier trimestre 2019, a pour objectif la reconquête du bâti déqualifié et la valorisation du patrimoine existant dans le centre historique ; la création de nouveaux espaces, ainsi que la réhabilitation de trois logements sociaux communaux.

- PLAN LOCAL D'URBANISME :

Ce document ô combien structurant définit notre demain. Il est à n'en pas douter porteur de l'ambition raisonnée à laquelle nous aspirons pour notre collectivité, à savoir répondre à la demande d'urbanisation tout en maîtrisant l'emprise foncière, en respectant notre environnement et en créant les conditions du maintien ou du développement de nos services à la population. Il sera présenté pour approbation en Conseil municipal au premier trimestre 2020.

Si comme évoqué ci-dessus, l'avenir de la commune nous occupe, le présent lui nous préoccupe, en cela depuis plus d'un an nous encourageons une démarche innovante qui vise à nous assurer l'accès aux soins, je veux parler ici de l'offre de santé « médecin-infirmier-pharmacien ».

Ces professionnels s'investissent afin de pérenniser cette offre sur notre territoire. Je veux ici saluer leur action.

Nous l'avons bien compris rien n'est acquis, le moment venu la collectivité devra se positionner pour soutenir et accompagner cette démarche. Cela fera très prochainement l'objet d'une présentation en Conseil.

A tous je vous souhaite un bon été.

Le Maire, Jacques DEJEAN

Sommaire

P. 2	Commémoration du 8 Mai 1945
P. 3	Portrait d'une habitante de notre village : Lysiane Leca
P. 4	Vie économique : budget 2019
P. 5-6	Vie communale - Etat civil
P. 7	Vie environnementale
P. 8-9	Enfance/Jeunesse
P. 10-15	Vie des associations
P. 16	Programme de la Fête de Saint Jean de Verges 2019



Commémoration du 8 Mai 1945

Comme chaque année, la municipalité de Saint-Jean-de-Verges a célébré l'armistice du 8 Mai 1945, en collaboration avec nos voisins de Loubières.

Après une première commémoration au monument aux morts de Loubières, le cortège des participants s'est dirigé vers notre village où un hommage a été rendu aux victimes de cette guerre, en présence des porte-drapeaux, MM. LECA et ROUGE, et du sénateur de l'Ariège M. DURAN.

Cette année encore, et la municipalité ne peut que s'en réjouir, il faut remarquer la présence de nombreux enfants et écoliers à cette occasion. Ils ont chacun déposé une fleur au pied du monument, en hommage à chaque soldat originaire de Saint Jean de Verges mort au champ d'honneur.

Les écoliers ont ensuite entonné le Chant de Partisans, le célèbre hymne de la Résistance à l'Occupation, puis la chanson de Jean-Jacques Goldman « Comme toi ».

Dans son exposé, Jacques DEJEAN a rappelé l'impératif devoir de mémoire collective par la poursuite des commémorations afin que ne soit jamais oublié ce terrible passé, notamment par les plus jeunes.

Durant la cérémonie, le Maire de

Loubières, M. Didier CALVET, a également pris la parole dans un souci de communion et de fraternité républicaines.



Et c'est par la lecture d'un poème, «Après la pluie», écrit par Gianni RODANI, poète italien (1920 – 1980), spécialiste de la littérature pour la jeunesse, que Monsieur le Maire a clôturé son discours.

APRES LA PLUIE

*Après la pluie le ciel est en paix,
L'arc-en-ciel se met à briller,
Il fait comme un pont où le soleil est
acclamé.*

*C'est beau de regarder, le nez en
l'air,
Toutes ces couleurs allant du rouge
au vert.*

*Mais pour le voir, ah quel
dommage !
Il faut d'abord qu'éclate l'orage.*

*Ne serait-ce pas mieux ma foi
Que l'orage n'existe carrément pas ?*

*Un arc-en-ciel dans la tempête,
En voilà une véritable fête.*

Une fête pour toute la Terre,

Faire la paix avant la guerre !

UNE CITOYENNE D'HONNEUR



Lysiane Leca.

Il est dans notre village une personne discrète, humble mais engagée, dont il faut connaître un peu mieux le parcours de vie, car son cœur est lié depuis toujours à Saint-Jean-de-Verges. Il s'agit de Lysiane Leca.

Lysiane LECA

Née d'un père gendarme et d'une maman institutrice publique, c'est à la caserne de Foix que Lysiane Avignon voit le jour un 11 novembre au son de la Marseillaise ! Déjà peut-être un signe du destin...

Sa mère étant en poste à l'école publique de Villeneuve-du-Bosc, c'est tout naturellement que ses parents décident de construire la maison familiale et de s'installer à Saint-Jean-de-Verges vers 1940.

Après ses études à Foix, sortie diplômée de l'Ecole Normale, Lysiane devient à son tour institutrice (aujourd'hui professeur des écoles !) à partir de 1958. Elle va occuper divers postes dans des écoles ariégeoises jusqu'en 1966. Et c'est en 1961 qu'elle épouse Dominique Leca, militaire de carrière dans la Marine Nationale.

Après un court intermède professionnel à Dakar (Sénégal) entre 1966 et 1967, Lysiane rentre en France. Elle devient alors institutrice à Montégut-Plantaurel – où elle occupera également le rôle de secrétaire de mairie – jusqu'en 1975. C'est alors que survient une opportunité. Lysiane prend la direction de l'école de Saint-Jean-de-Verges où elle poursuivra sa carrière jusqu'à faire valoir ses droits à la retraite en 1992. En 1986-1987, elle aura aussi contribué à la création du regroupement pédagogique intercommunal avec Crampagna et Loubières,

une mutualisation éducative encore d'actualité de nos jours.

Engagée dans la vie associative et culturelle de notre village depuis 1976 (ASC, Bibliothèque, chorale...), Lysiane a aussi animé des messes chantées à l'église dans les années 1980 et 1990, où elle s'accompagnait de l'harmonium.

Conseillère municipale à Saint-Jean-de-Verges de 1995 à 2008, Lysiane Leca a été adjointe à la vie sociale et responsable de la communication et du CCAS durant ses deux mandats. Toujours philosophe, elle précise que l'ensemble de ses engagements lui rappelle bien des anecdotes et des rencontres avec des personnes de valeur, des gens authentiques et bienveillants. Une authenticité et une bienveillance qu'elle regrette de voir se dissoudre de nos jours !

Avec son époux, Lysiane s'occupe désormais de son jardin fleuri et surtout de sa grande famille, de ses petits enfants qui raffolent de sa cuisine et surtout de la potée. Et puis Lysiane, c'est aussi une passion chevillée au corps pour la Corse et le pittoresque village de Cargèse, où vit toujours Bruno son fils aîné, et où elle aime encore prendre le temps de se ressourcer.

Voilà qui est Lysiane, une femme au parcours de vie empreint d'une grande sagesse et d'une belle humanité.

Le Lendit

Le lendit fait partie des souvenirs professionnels de Lysiane Leca. Après les années 1940, l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) a créé un projet sportif national qui réunissait l'ensemble des écoles publiques dans chaque département. Plus athlétique jusque dans les années 1960, puis davantage associé à la gymnastique rythmique et sportive à partir des années 1970 jusqu'à la

fin des années 1980, le lendit était une manifestation coordonnée qui permettait de fédérer les écoliers autour de valeurs communes, de vivre ensemble, d'humanisme et de laïcité. Chaque année au mois de juin, à tour de rôle sur les stades de Foix, de Pamiers ou de Saint-Girons, des centaines d'enfants des cours moyen se regroupaient au rythme de la musique et du « chef d'orchestre »

monté sur une estrade, les enfants tous vêtus de blanc présentaient un spectacle d'unité devant une foule nombreuse composée de copains, de parents, de représentants de l'Education Nationale et d'élus locaux. Aujourd'hui disparu en Ariège sous sa forme fédératrice, le lendit aura été un élément de cohésion sociale et éducative incontournable dans les écoles publiques du 20^e siècle !

BUDGET COMMUNAL

Pour 2019, il est à noter **l'augmentation de la participation au SIVE** (Syndicat intercommunal à vocation éducative) qui progresse de 15% **passant de 165 978 euros en 2018 à une prévision de 192 000 euros en 2019.**

La mission de service public en matière d'éducation étant la plus importante exercée par la commune, son poids financier dans le budget est justifié.

Cependant, les dépenses d'investissement doivent être maîtrisées et le déficit doit être apuré afin de pouvoir appréhender les années à venir avec plus de certitudes.

Dans ce contexte (exonération de la taxe d'habitation, baisse de la dotation général de fonctionnement (DGF)...) et compte tenu de l'inflation établie à 1,8 % pour 2018, l'augmentation des taux d'imposition communaux sera de 1% en 2019.

TARIFS COMMUNAUX

Concession cimetièrè : 247 €

Dépositaire : gratuit les trois premiers mois et 25 €/mois ensuite

Location de la Maison du Temps Libre

Pour les résidents :

- Week-end : 119 €
- Journée : 59 €

Pour les non-résidents :

- Week-end : 341 €
- 1 jour : 171 €
- Trimestriel : 224 €

Caution : 341 €

Location salles communales :

155 €/ trimestre

Service des ouvriers

communaux : 45 €/heure

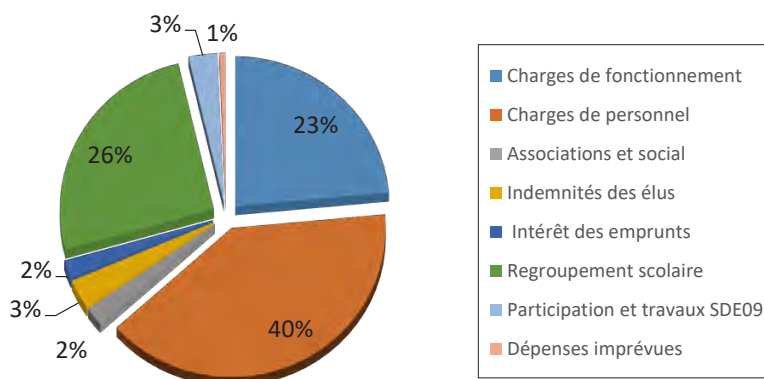
Droit de stationnement : 46 €

Droit de place des vendeurs ambulants : 6 €

Droit de place sur le marché : gratuit

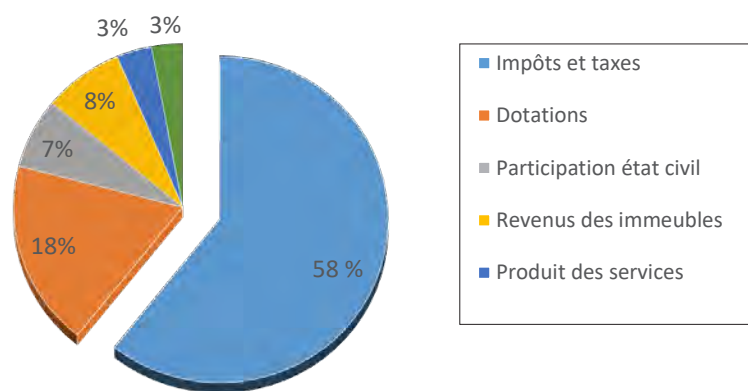
Dépenses de fonctionnement 2019 : 748 418 €

(hors opération d'ordre et virement)



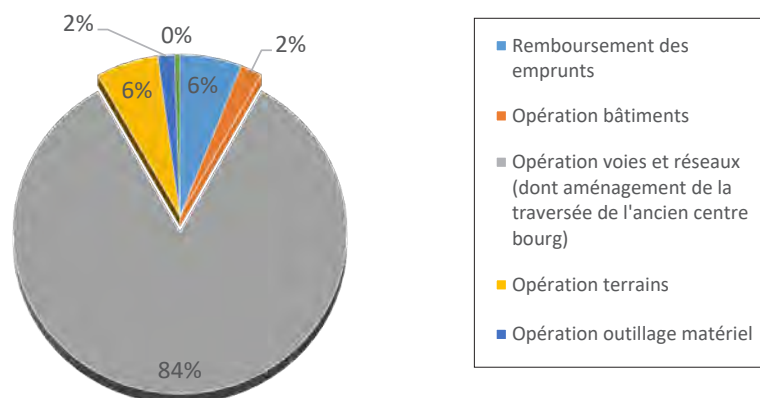
Recettes de fonctionnement 2019 : 804 410 €

(hors recette d'ordre)



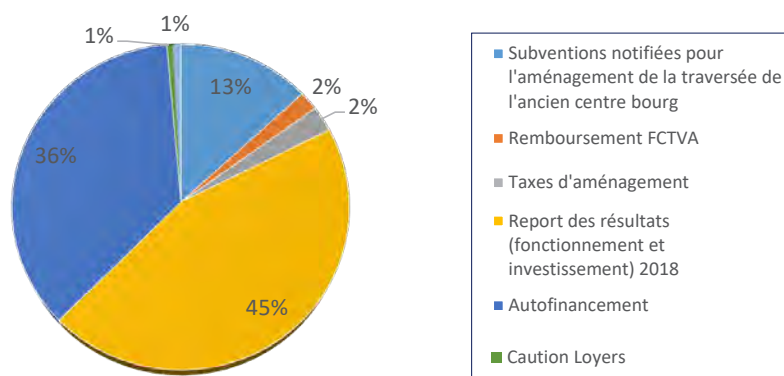
Dépenses d'investissement 2019 : 647 398 €

(hors amortissement et régie)



Recettes d'investissement 2019 : 591 406 €

(hors virement et opérations d'ordre)



Rénovation de logements locatifs à vocation sociale

Dans la perspective de créer trois nouveaux logements sociaux, la commune a acquis par voie de préemption en 2018 deux immeubles : l'un situé au 3 rue de la Pompe, l'autre situé au 6 route de la Lèze.

Les bâtiments acquis seront réaménagés afin de créer trois nouveaux appartements (dont l'un répondant aux normes en matière d'accessibilité).

Ce projet s'intègre dans la perspective plus globale de revitalisation de l'ancien bourg centre de St Jean de Verges. En effet, la réhabilitation de ces logements répond à l'objectif de requalification de l'habitat, qui s'est largement dégradé dans ce quartier. L'occupation de ces appartements contribuera à la redynamisation de l'ancien centre bourg.

Par ailleurs, d'un point de vue esthétique, la rénovation des façades des immeubles, situés à proximité de l'Eglise du XII^e classée aux monuments historiques, permettra une

mise en valeur du patrimoine communal.

Les travaux de rénovation des trois logements à vocation sociale sont estimés à une dépense d'investissement d'un montant total de 269 730 € HT (Environ 100 000 euros de travaux seront pris en charge par le service technique municipal).

Plusieurs partenaires financiers (Etat, Conseil régional, Conseil départemental, Communauté d'agglomération du Pays de Foix-Vairilhes, Syndicat départemental d'électrification de l'Ariège) sont susceptibles de subventionner cette opération. Nous attendons leurs réponses pour établir notre plan de financement définitif.

Travaux d'aménagement de la traverse d'agglomération à l'entrée sud de Saint-Jean de Verges : 1^{ère} tranche

Ces travaux, présentés à la population lors de la réunion publique du 6 décembre dernier, devraient débuter dans le courant du 4^e trimestre 2019 et durer environ 3 mois.

Cette première tranche qui ira du carrefour entre la RD 919 et la RD 624 (ancienne mairie) jusqu'à la sortie Sud vers Foix répond aux objectifs de sécurisation et d'embellissement de l'ancien centre bourg du village. Des aménagements pour la mise en sécurité des riverains (type plateaux traversants), pour baisser la vitesse des véhicules et le développement des liaisons douces, trottoirs sécurisés notamment, redonneront à ce quartier une dimension de rue.

Les travaux comprennent la démolition du bâtiment de l'ancienne mairie ainsi que le réaménagement du carrefour entre la RD 624 et la RD 919

dans une optique de sécurisation des usagers de la route, mais aussi des piétons et des cyclistes. Par ailleurs, l'impact en matière de valorisation du patrimoine communal sera important car l'ouverture de l'espace libéré par la démolition rendra visible, pour les usagers de ce carrefour, l'église romane St Jean Baptiste, classée monument historique. Cet aménagement permettra de créer une jolie placette arborée propice à une petite halte (banc public) pour les piétons ou riverains.

Pendant la durée des travaux la circulation sur la RD 919 sera perturbée. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.



Insertion dans le site réalisé
par le cabinet Architecture et Paysage

Naissances

- **Marie-Alice OOGHE**
le 8 mai 2019

Décès

- **Chantal SINGLAN**
le 29 janvier 2019
- **Arnaud PEREIRA**
le 22 février 2019
- **Yves BRUZAUD**
le 7 mars 2019
- **Christian PAUL**
le 27 mars 2019
- **Dominica PORTA-MIR**
veuve MORÉNO
le 4 avril 2019
- **Fernand RESPAUD**
le 8 avril 2019
- **Joseph GALVES**
le 8 avril 2019
- **Jean-Claude MORANDEIRA**
le 14 mai 2019
- **Angélique TERRAIL**
le 22 mai 2019

Révision du Plan local d'urbanisme (P.L.U)

La démarche se poursuit méthodiquement

Rappel :

Le Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) qui constitue un inventaire des enjeux (Economie, Agriculture, Patrimoine... etc) à prendre en considération sur la Commune, a permis de définir les grandes orientations des diverses actions à mener pour répondre à ces objectifs dans les dix ou quinze années à venir. Ce PADD qui a fait l'objet d'un débat en Conseil Municipal les 24 septembre et 1^{er} octobre 2018, a également été présenté aux personnes publiques associées (DDT, Chambre d'Agriculture, Conseil Départemental, SCOT, Communauté d'Agglomération... etc) le 26 septembre 2018, puis exposé à la population de Saint Jean de Verges le 3 octobre 2018 en réunion publique.

Suite de la démarche :

Ce PADD doit trouver sa traduction réglementaire dans les documents suivants :

- Projet de Règlement (partie écrite)
- Projet de Règlement (partie graphique : carte de zonages)
- Orientations d'aménagements pour chaque zone
- Emplacements réservés... etc

Cet ensemble de projets de règlements et annexes a fait l'objet (fin 2018, début 2019) de rédactions et mises au point par notre bureau d'étude Adret Environnement, pour une présentation et débat lors des étapes suivantes :

• **14 juin 2019** : Examen et débat en Comité de Pilotage PLU et Commission Urbanisme

• **24 juin 2019** : Présentation aux personnes publiques associées (PPA)

• **4 juillet 2019 en Mairie à 20h30** : Présentation en réunion publique à l'ensemble de la population, résidents ou non (propriétaires fonciers) de Saint Jean de Verges.

• **22 juillet 2019** : Arrêt du Projet de PLU en Conseil Municipal

• **Fin juillet 2019** : Saisie officielle des PPA (Personnes Publiques Associées) qui auront trois mois pour formuler leurs observations

• **Mi-novembre 2019** : Lancement de l'enquête publique (1 mois) et rédaction par le commissaire enquêteur de son rapport (1 mois)

• **Février 2020** : Approbation du PLU en Conseil Municipal.

Sur la base de cet échéancier prévisionnel chacun pourra s'exprimer sur ce projet de PLU, tant après la présentation en séance publique, que pendant l'enquête publique en inscrivant ses observations soit sur le «Registre de Concertation du Public», soit auprès du commissaire enquêteur, le moment venu.

Travaux réalisés par le service technique

Des rampes d'escaliers ont été fabriquées et mises en place par les agents municipaux sur le parvis de la mairie, finalisant ainsi les préconisations du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (P.A.V.E.). Elles s'ajoutent à celles situées en bordure du plan incliné qui conduit vers le cabinet médical et la pharmacie.



DU 8 AU 19 JUILLET 2019

CHANTIER INTERNATIONAL DE JEUNES BÉNÉVOLES

En collaboration avec l'association Jeunesse et Reconstruction, plusieurs jeunes volontaires originaires de divers pays participeront à un chantier international à St Jean de Verges. Cette année, ils interviendront pour la mise en place, le déroulement et le démontage

de la Fête de Saint Jean de Verges qui aura lieu du 12 au 14 juillet 2019. Les jeunes oeuvreront également pour la réhabilitation du sentier de randonnée « un chemin, une école ». L'objectif de ce chantier est à la fois de réaliser un travail d'intérêt général et de favoriser

les échanges interculturels entre les jeunes volontaires et les habitants du village.

Venez nombreux les accueillir et faire leur connaissance !

**INTERDICTION
DE BRÛLER LES DÉCHETS
VERTS
À L'AIR LIBRE**

**QU'EST CE QU'UN
DECHET VERT ?**

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouse, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus de d'élagage ou de débroussaillage, ...



**POURQUOI CETTE
INTERDICTION ?**

Au-delà des éventuels troubles du voisinage ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement, notamment particules en suspension.

**POUR
L'ENLÈVEMENT
DE VOS DÉCHETS
VERTS,
vous pouvez
contacter les
services
du SMECTOM
au 05 61 68 02 02**

**A QUI S'ADRESSE
CETTE
INTERDICTION ?**

Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales.

**Extinction
en nuit profonde
de l'éclairage
public**

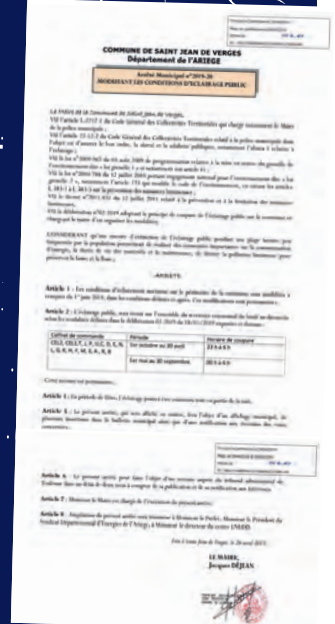


**En janvier 2019, le
Conseil municipal a déci-
dé de procéder à l'extinc-
tion en nuit profonde de
l'éclairage public dans le
but de :**

- répondre à l'un des objectifs du Grenelle de l'environnement,
- diminuer la pollution lumineuse,
- réaliser des économies d'énergie et une économie financière.

**A compter du 1^{er} juin
2019, sur tout le
territoire communal,
les horaires sont ainsi définis :**

- Du 1^{er} octobre au 30 avril :**
de 23h à 6h
- Du 1^{er} mai au 30 septembre**
de minuit à 6h



**Nouveaux horaires
pour les déchèteries
de Foix, Varilhes, Villeneuve
d'Olmès et Arignac**



Cette modification permet d'harmoniser les horaires pour les déchèteries les plus fréquentées du territoire et s'inscrit dans une démarche de simplification du service public.

Le site de Varilhes inaugurera en même temps son nouveau quai de transfert, lieu réservé aux camions bennes qui pourront vider leur contenu entre deux tournées, sans utiliser le quai de la déchèterie.

Pour rappel, les agents de déchèterie sont à votre écoute pour toute question

et sauront vous orienter et vous conseiller. Ils sont également garants du bon fonctionnement du site et de la sécurité de toutes et de tous.

Face à la recrudescence d'agressions verbales dont sont victimes les agents, le Smectom demande à ses usagers et usagères de respecter leur travail, de faire preuve de patience quand les personnes avant eux déchargent leurs déchets et de rester courtois.

**Depuis le 6 mai 2019,
les déchèteries de
FOIX
VARILHES
VILLENEUVE- D'OLMES
ARIGNAC
ouvrent leurs portes
au public de
8h30 à 12h et de
13h30 à 18h
du lundi au samedi**

ÉCOLE MATERNELLE

L'école de Crampagna a organisé du lundi 6 mai au vendredi 10 mai, la semaine de la différence.

Les élèves de toute l'école ont été mélangés puis répartis en 4 groupes afin de tourner toute la semaine sur des ateliers en rapport avec ce thème :

- des ateliers philo sur l'égalité filles/garçons,
- un atelier sur les différences physiques avec un travail artistique avec les portraits des enfants de l'école découpés et assemblés différemment puis peints à la manière d'Andy Warhol,
- un autre sur les inégalités à travers le monde à partir d'extrait du documentaire «un chemin, une école»,
- un atelier sur les différences culturelles avec des ateliers cuisine de recettes provenant de pays d'origines des différentes familles de l'école et une discussion autour d'albums documentaires sur les modes de vie à travers le monde,
- un atelier chant avec l'apprentissage d'une chanson sur la différence,
- une série d'ateliers menés par «l'Association des Paralysés de France» avec un parcours en fauteuil



roulant, un autre parcours avec des lunettes déformantes, une discussion autour d'albums et d'un film sur le handicap.

Le lundi 20 mai tous les élèves se sont rendus à la mairie de Crampagna pour voter pour l'album du prix des Incorruptibles qu'ils ont préféré. Les enfants ont pu voter dans de vraies conditions. Le mercredi 26 juin, la découverte des livres continue avec plein de jeux autour des albums lus. Nous poursuivons aussi notre découverte de la forêt, de sa faune et sa flore, avec une sortie en forêt programmée pour chaque classe pour observer les différences en fonction des saisons par rapport à nos sorties précédentes. Nous avons bénéficié d'une intervention de

l'association «Miss'terre» sur les crânes et crottes pour comprendre les régimes alimentaires des animaux de la forêt. Chaque classe a aussi profité d'une sortie au pays des taces à Saint-Lizier pour poursuivre sur notre thème de l'année.

En juin, nous avons organisé aussi des ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Le samedi 15 juin à 10h à la salle des fêtes à Crampagna, tous les enfants de l'école ont participé au spectacle de fin d'année devant les parents. L'association de parents d'élèves, la Timamaille a organisé aussi ce jour là une journée sur le stade de Saint Jean de Verges avec des jeux gonflables.

ÉCOLE PRIMAIRE

Un printemps riche en activités à l'école primaire !

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à la cérémonie de commémoration du 8 mai à St Jean de Verges. A cette occasion, ils ont chanté deux chansons : le Chant des partisans et Comme toi. La mairie avait préparé un bouquet que chaque enfant est allé déposer au pied du monument aux morts.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 participent une fois par semaine à une initiation au football, encadrée par des animateurs de la fédération française de football. Le président du club Entente Varilhes / St Jean, M. Dupont Bernard et ses collaborateurs ont conduit 6 séances par classe de découverte et initiation de ce jeu collectif. C'est une activité qui est très bien organisée et fait

l'unanimité auprès des enfants et des enseignants. Bravo et merci beaucoup à ces bénévoles.

Le 23 mai, les élèves des classes de CM1/CM2, sont partis à Tarascon afin de participer aux rencontres chantées. C'est un événement où plusieurs écoles se sont rencontrées autour de 5 chants communs travaillés durant l'année scolaire.

Les élèves des classes de CM1/CM2 ont participé à un concours de production écrite organisé par l'AMOPA. Le sujet était : « Raconte un événement inoubliable ». Après sélection, 10 lauréats de notre école ont été sélectionnés. Ils ont reçu leur prix le mercredi 22 mai lors d'une cérémonie.



ÉCOLE PRIMAIRE

L'école des Coquelicots fait son cinéma



Vous avez du voir, au détour d'une rue de votre village, un caméraman et des jeunes acteurs en plein tournage ???? Un évènement insolite à l'école de Saint Jean de Verges : les maitresses ont disparu et les élèves mènent l'enquête !!!

Depuis le début de l'année, les enfants du CP au CM2 travaillent sur ce projet avec notre intervenant Loïc Marchand de l'association Biz'ART'rit. Après avoir appris à se servir d'une caméra et des différents micros pour enregistrer des sons, après avoir travaillé sur cette enquête à la recherche d'indices, nos élèves se sont lancés dans le tournage du film. Chacun son rôle, l'enquête part dans tous les sens, les élèves approfondissent toutes les pistes dans un seul but : retrouver les maitresses.

Vous découvrirez, le dénouement de cette histoire pleine de suspens lors de la projection de ce chef d'œuvre le vendredi 28 juin à la Coumanine à Crampagna à partir de 19h. Ce jour-là, tenue de soirée et tapis rouge pour mettre à l'honneur de jeunes acteurs.



Périscolaire

L'année scolaire tire à sa fin. Dans quelques jours ce sera l'heure des grandes vacances... Voici un petit résumé des moments forts proposés par l'ALAE depuis le dernier article.



CYCLE 3

Noël - Hiver

Vendredi 1^{er} février, nous avons célébré la Chandeleur autour d'un goûter «crêpes». Nous avons sollicité les parents pour réaliser des crêpes et nous en avons reçues environ 200, donc un grand merci là encore aux parents partenaires de l'évènement.

Jedi 21 février, le grand jeu de la Pyramide a fédéré quelques 80 enfants dans une dynamique de jeu collectif, une vraie réussite.



œuvres réalisées par les enfants. Et pour «coller» au thème retenu par l'école cette année autour du roman et du film policier, l'équipe d'animation a proposé une grande enquête policière jeudi 20 juin pour tous les enfants, en collaboration avec l'équipe enseignante et des parents volontaires pour encadrer des équipes d'enfants.

La fête de l'ALAE **jeudi 27 juin à 18h.**

- Présentation de l'atelier « Chant et danse »
- Buffet partagé sucré/salé
- Boum dansante

Bon été à tous !

CYCLE 4

Hiver - Printemps

Tournoi géant de Passe-trappe (48 joueurs)

Grand jeu de l'oie de Pâques

Jeu de pleine nature avec plateau de jeu et dé surdimensionné.

Remise d'un pot d'œufs en chocolat pour chaque enfant.

CYCLE 5

D'ici les vacances d'été

Jedi 13 juin 2019. Finalité du projet de coopération artistique Ecole/ALAE en partenariat avec le château de Fiches (Verniolle) intitulé « Bestiaire et poésie » avec une exposition dans le château des

Sylvain COURTOIS
Coordonnateur périscolaire
pour l'EPI 09
Directeur de l'ALAE
de Saint-Jean de Verges

Association Sportive et culturelle



SECTION NATATION

SAISON 2018-2019 : Cette saison sportive la Section natation et ses 126 nageurs auront fait un énorme bon en avant.

Les entraînements se sont structurés grâce à la mise en place d'un Projet Pédagogique sous la direction de Gilles ESCALA (BEESAN).

Notre Stagiaire BEPJEPS, Remy HACHETTE a obtenu son diplôme.

Nos encadrants ont perfectionné leurs connaissances et de nouveaux parents

se sont formés pour renforcer l'équipe : une Formation Brevet Fédéral Niveau 1 en cours, une Formation BNSSA en cours également.

4 nouveaux officiels C : Samuel et Chloé ECONOMIDES, Emmanuel CAROL et Laurence ARTIGUES

2 nouveaux officiels B : Chantal NEGRE et Jérôme LAGARDE

1^{ère} participation à la Nuit de L'eau, partenariat FFN et UNICEF pour favoriser l'accès à l'eau potable !

Première réussite, 155 participants ravis et 800 € récoltés et remis à l'UNICEF => 21 Sauv'Nages réalisés et réussis durant cette soirée.

Côté Résultats sportifs :

- 70 nageurs du club ont participé aux Départementales puis aux Régionales UFOLEP.
- 23 nageurs se sont qualifiés pour participer au National qui ont eu lieu à Palaiseau (Essonne) les 8 et 9 juin.

Du côté de la FFN, depuis la première compétition à Pamiers de nombreuses autres se sont enchainées : 1 à Mirepoix,

1 à Saverdun et 7 en Haute-Garonne (Toulouse, Portet sur Garonne). De bons résultats, des podiums, de bonnes journées dans la bonne humeur... qui ont donné lieu à des qualifications sur 2 finales : Finales des Trophées Occitanie Jeunes et Médailles du TOAC.

Les nageurs se sont également qualifiés pour participer à 3 finales Régionales 1 sur Tarbes et 2 sur Toulouse en bassin de 50m.

6 jeunes du club (3 filles et 3 garçons) ont également été sélectionnés pour intégrer l'équipe Départementale. Ils ont ainsi pu affronter les délégations des autres départements d'Occitanie à Albi.

La saison s'achève mais n'est pas encore terminée... **le samedi 15 juin** les nageurs du club ont validé leur Sauv'Nage. **Le 22 juin** une remise des Diplômes a été effectuée.

Dans le même temps, les Jeunes et les Juniors des groupes Compétition iront participer au Championnat Départemental d'été de Haute Garonne... espérant pouvoir atteindre les mini de qualification pour les Championnats de France... (mi-juillet à Tarbes)





Le 29 juin, les plus grands iront à Canet en Roussillon pour les Championnats Régionaux.

En parallèle, la saison 2019-2020 est déjà en préparation et les inscriptions vont débuter. Des partenariats sont en cours de discussion...

LES AUTRES SECTIONS DE L'ASC

La Section Loisirs Créatifs a fait une exposition à Saint Jean de Verges le 18 mai 2019.

Un concert du ténor Juan José Médina a eu lieu le 16 juin à l'église Saint Jean Baptiste.



Entente Sportive Pétanque

Pour les 50 licenciés de notre club, une nouvelle saison a commencé. Une partie du local a été repeinte et aménagée. La seconde partie des travaux se fera en fin de saison.

Des joueurs se sont alignés aux divers championnats et depuis début mai nos deux équipes vétérans disputent les championnats de club. Le club souhaite participer aux divers championnats féminins ou masculins.

Les entraînements reprennent à partir du mardi 7 juin 20h30 et les concours du vendredi soir à la mêlée le 14 juin.

Le 14 juillet, traditionnelle fête du club avec concours amical à la mêlée et repas.

Un concours amical avec les artisans et commerçants sera organisé courant septembre.

DATE DES CONCOURS OFFICIELS ORGANISÉS PAR LE CLUB POUR LA SAISON 2019

LUNDI 10 JUIN

9h30

par poule 500 € doublette

Concours des commerçants et artisans

JEUDI 18 JUILLET

14h30

4 parties doublette 200 €

DIMANCHE 18 AOÛT

9h00

4 parties tête à tête 150 €

14h30

4 parties doublette 200 €

Merci à la commune, aux artisans, commerçants et bénévoles qui s'impliquent avec nous pour le bon déroulement de nos manifestations. L'entente sportive souhaite à tous nos licenciés et à tous les joueurs de pétanque une bonne saison 2019.

L'association de pêche de Saint-Jean de Verges-Loubières-Crampagna



Pour l'année 2018, nous avons réalisé 5 lâchers de truites représentant 370 kg. Le début de la saison, de mars à mai, a été perturbé par la rivière souvent en crue.

Ces lâchers ont permis à tous les pêcheurs de réaliser de belles prises. Nous remercions l'AAPPMA de Varilhès pour sa participation à ces lâchers.

Le 1^{er} Juillet 2018 nous avons organisé le concours de pêche sur le parcours de Crampagna – Saint Jean de Verges

avec un lâcher de 50 kg de truites.

La participation a été de 13 séniors, 2 féminines, 7 enfants.

Tous les enfants, les féminines et les 3 premiers séniors ont été récompensés par de magnifiques lots remis par le maire de Crampagna.

Nous remercions le magasin Décathlon pour ces lots offerts.

Pour la fête de Saint Jean de Verges, le 8 Juillet 2018, la pêche à la truite pour les enfants a eu un franc succès.

Nous remercions le comité des fêtes de Saint Jean de Verges pour son invitation. Nous remercions les communes Saint Jean de Verges, Loubières et Crampagna pour les subventions attribuées qui ont permis toutes ces réalisations.

L'assemblée générale s'est déroulée fin février 2019 afin de préparer la nouvelle saison 2019.

Le 9 mars 2019, l'ouverture, s'est bien déroulée avec de belles prises et une journée très conviviale. Tout autour du pont de St Jean de Verges, nous avons constaté une trentaine de pêcheurs. Et tout le long de l'Ariège, les pêcheurs ont répondu présents pour cette nouvelle saison.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour participer à la vie de cette Association de pêche de Saint Jean de Verges, Loubières, Crampagna, veuillez-vous rapprocher du Président Jean Pierre PAULY, renseignements à la Mairie de St Jean de Verges.

A tous les pêcheurs et futurs pêcheurs, nous vous souhaitons une bonne saison 2019.



Football

Entente Varilhes / Saint-Jean de Verges

La fin de la saison est déjà là pour les joueurs de l'Entente. Les deux équipes seniors ont obtenu de très bons résultats dans leur championnat respectif.



Emmenés par leurs coaches : Benoît, Michel et Stéphane, ils ont été sérieux toute la saison malgré beaucoup de blessures et méritent leurs places. Félicitations aux deux équipes et aux

entraîneurs. En foot d'animation nos jeunes ont participé à plusieurs plateaux et tournois. Malgré un problème d'effectif nous avons pu les faire jouer. Merci

aux éducateurs : Didier, Eric, Michel et Cécile ainsi qu'aux parents qui s'en sont occupés durant les plateaux.

Les concours de belote organisés tous les quinze jours le vendredi soir ont permis de leur offrir le goûter de Noël et la chasse aux œufs pour Pâques ainsi que les tournois.

Un après-midi portes ouvertes aura lieu en septembre pour les enfants qui veulent venir s'essayer au foot. Nous accueillons filles et garçons de 5 à 13 ans ainsi que les parents qui désirent s'impliquer dans la vie du club ou l'équipe de leur enfant.

L'Entente a aussi organisé des lotos et continuera l'an prochain.

Si vous voulez vous impliquer dans le club nous vous attendons au mois de septembre, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

A la saison prochaine.



Le Club de l'Amitié Saint-Jean de Verges / Loubières

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 26 /01/2019.

Après les mots de bienvenue de la Présidente, M. le Maire est intervenu pour présenter ses meilleurs vœux aux adhérents en soulignant l'importance du partage, de la bonne humeur, de l'entraide et du lien social.

Les membres du tiers renouvelables ont été réélus à l'unanimité.



M. Ornières Président du club départemental de Générations Mouvement a remis les trophées à la triplète gagnante du concours (de gauche à droite Nicole Rouan, Michèle Banes et Josette Pauly).

Nous nous réjouissons du nombre d'adhérents toujours aussi nombreux à notre assemblée générale (62).

Le repas de printemps a eu lieu le 7/04/2019 et s'est déroulé à l'heure espagnole (sangria, paella ...) Les 55 participants l'ont beaucoup apprécié dans une très bonne ambiance.

Le 7 mai, le club St Jean de Verges/Loubières a participé au concours de

pétanque départemental organisé par Générations Mouvement.

L'équipe féminine a remporté brillamment la première place. Félicitations à Banes Michele, Pauly Josette et Rouan Nicole.

Du côté des hommes Laye Jean-Claude, Rouaix Noël et Salvat Patrick sont arrivés en troisième position.

Nous sommes fiers de ces deux équipes

qui nous représenteront au concours régional organisé à Solomiac dans le Gers.

Un voyage a eu lieu le 08/06/2019 :

**«Les Cités Royales
de PAU et LESCAR ».**

En fin d'année nous souhaitons fêter le 30^e anniversaire du Club en présence des adhérents toujours aussi nombreux.

Comité des fêtes : les festivités 2019

Celles-ci se tiendront les 12,13,14 juillet prochains. Depuis 2 ans le bureau avait décidé de déplacer ce rendez-vous en juillet et se caler naturellement entre la fête de Crampagna et celle de Vernajoul. Le cycle calendaire impose qu'une fois toutes les six années nous nous retrouvions si tard en juillet. Nous clôturerons donc cette année les festivités jour de fête nationale.

Comme convenu depuis quelques mois maintenant le comité souhaitait concevoir ses festivités autrement en s'efforçant d'intégrer une jeunesse encore trop timide. Le programme du vendredi soir devrait les combler avec la venue de la discomobile EUPHORIA et son DJ disjoncté.

Ce n'est que ponctuellement que cette jeunesse vient renforcer les rangs de nos bénévoles et nous en attendons plus. Cette année nous ferons le pari d'un investissement plus conséquent, notamment

dans l'organisation de notre première édition d'une journée de soutien en faveur du CHIVA. Le RUN COLOR prévu dans l'après-midi du dimanche sera encadré par un groupe d'adolescents dont les rangs ne sont pas fermés. Cette course colorée devrait procurer amusements et éclats de rire jusque dans l'enceinte du CHIVA symbolisant le petit répit que le comité souhaite amener à l'hôpital du département.

Il y a par ailleurs ce désir de laisser un peu plus la place à la différence, en faisant que ceux qui n'en n'ont pas toujours la possibilité, puissent devenir acteur de l'événement. Une rencontre entre anciens footballeurs de la commune et l'équipe de foot adaptée de Saint Jean du Falga est prévue en ouverture

des festivités le vendredi vers 18h00. Mais c'est surtout le dimanche 14 juillet où cette notion de handicap s'illustrera à travers ses associations, établissements spécialisés, bénévoles, et participants pour donner à cette journée de soutien la dimension espérée. Cette édition demande une forte mobilisation au-delà des membres de notre association.

N'hésitez pas à vous présenter pour proposer vos services, encadrer les parcours, aider aux ravitaillements...

**Renseignements et inscriptions,
contactez le comité des fêtes au
06.81.85.64.18**

**Partagez l'événement sur facebook/Journée Fraternité CHIVA
Comité des Fêtes Saint Jean de Verges
DÉCOUVREZ NOTRE SITE WWW.LHOPITAL09NOTREBIENCOMMUN.FR**



Journée de fraternité

en faveur du

CHIVA 2019

DIMANCHE 14 JUILLET



STADE DE ST JEAN DE VERGES



facebook.com/JourneeFraterniteCHIVA



www.lhopital09notrebienscommun.fr

VENEZ TOUS SOUTENIR VOTRE HÔPITAL LE DIMANCHE 14 JUILLET 2019

Les bénéfices issus de la randonnée, du run color et de la course pédestre seront intégralement reversés au CHIVA



RANDONNÉE PATRIMOINE

Participez à une randonnée qui vous fera découvrir le patrimoine de la commune de St Jean de Verges



PARCOURS SOLIDAIRE



DÉPART 9H30



DISTANCE 8Km

Pause café au CHIVA

Parcours familial encadré

Apéritif musical offert

Restauration sur place

TARIF UNIQUE 7€



RUN COLOR

VENEZ DÉGUISÉS !
Les meilleurs déguisements gagneront des cadeaux



PARCOURS SOLIDAIRE



DÉPART 16H30



DISTANCE 4Km500

À chacun son rythme

Échauffement en musique

Stand color au CHIVA

Douches sur place

TARIF UNIQUE 10€
GRATUIT POUR LES MOINS DE 6 ANS



COURSE DU CALABRUN

AFFRONTÉZ LE COUCHER DU SOLEIL !
Une épreuve unique où le soleil peut finir avant vous !



PARCOURS SOLIDAIRE



DISTANCE 13Km



DÉNIVELÉ 400m



DÉPART ESTIMÉ 20H00

La performance d'un athlète anonyme calquée sur le coucher du soleil.

Dispositif d'éclairage individuel obligatoire

Soirée food truck animée par le groupe Mathrax & Seven

INSCRIPTION 15€
SUR PLACE OU MIDIRUN.FR

C'est la fête à Saint-Jean ! 12, 13 et 14 juillet

On y danse :

Vendredi 12 à 22h disco-mobile EUPHORIA

Samedi 13 à 20h Orchestre DRAKKAR

Dimanche 14 à midi : Mme Descordes et M. Dubois
à 17 h avec DJ G-rom
à 19h avec Mathrax et seven



On s'y amuse :

FÊTE FORAINE

Dimanche 15h30 :

Magicienne, jeux gonflables

Pêche à la truite

17h00 : RUN COLOR

Venez déguisés et participez à la
course colorée, show musical,
mascottes et cadeaux 10 €
gratuit moins de 6 ans



On y marche :

Dimanche à 09h30

Randonnée Patrimoine

Parcours encadré avec animatrice

8 km accessible à tous 7 €



On y mange :

Vendredi 19h : apéro - escargots

Samedi soir à partir de 20h

Formule repas plateau 12 €

brochette de bœuf sauce Espelette

Dimanche midi :

Apéro-musical offert

Formule repas plateau 10 €

Haricots manchons de canard



Dimanche soir :

Food truck (camions resto)

Sanwdwicherie tradi, végétarienne

Spécialités réunionnaises, pizzas...

Renseignements, réservations 06.81.85.64.18 ou 06.88.63.01.69